
6^e Commission

Point 91

Renforcement et promotion du cadre institué par les traités internationaux

New York, le 5 octobre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue

à du jour de la 6^e Commission la question du renforcement et de la promotion du cadre institué par les traités internationaux. Elle est très favorable à une discussion concernant la révision du

La Suisse souhaite aussi remercier
du règlement application de es
générale.

La Suisse estime que mesures proposées par le Secrétaire général méritent grande attention. Elle souhaite profiter de cette occasion pour aborder en particulier les questions suivantes mentionnées dans le rapport: la simplification de la procédure à suivre par les Etats pour traité , le on des ressources électroniques.

La Suisse est de l'avis que le Secrétariat général devrait envisager une procédure d'enregistrement permettant à un Etat membre de rattraper l'enregistrement d'accords anciens. La Suisse souligne attache à enregistrement et à la publication des traités et la nécessité qui puisse aider tous les Etats membres

La Suisse est devenue membre des Nations-Unis en 2002 et de transmettre au Secrétariat général ONU tous les traités ou accords internationaux conclus par elle.

La Suisse la plus précise et complète possible. Elle est toutefois que le Secrétariat général devrait

Switzerland would like to stress the importance it gives to the registration and publication of treaties and the need for an efficient registration procedure that is able to help all UN member states accomplish this task.

Switzerland became a member of the UN in 2002 and since then has endeavored to transfer to the UN General Secretariat all the treaties and international agreements it has concluded.

It is aware of the need for a registration procedure that is as precise and complete as possible. It takes the view that the Secretary-